



Location pièce fermée à clé

Par **choupie69**, le **30/07/2013** à **22:16**

Bonjour,
Nous avons emménagé le 6 juillet dernier dans une maison de type 4 sur 2 étages avec nos enfants. Lors de l'état des lieux d'entrée, nous avons demandé pourquoi nous n'avions pas accès à la dernière chambre en haut (2ème étage), la porte étant fermée à clef (serrure visiblement rajoutée). L'agence nous a dit qu'elle n'avait pas la clé pour cette pièce mais qu'elle demanderait au propriétaire. N'ayant pas de réponse, nous avons rappelé et visiblement le propriétaire ne veut pas nous donner la clé ni nous dire pourquoi... Cette pièce n'est pas mentionnée dans notre bail, j'ai vérifié. Ce qui m'inquiète, c'est que l'accès à cette pièce se fait par notre chambre et qu'on ne sait pas ce qui peut y être stocké.. Je précise que les locataires précédents y avait accès puisque les voisins nous ont confirmé qu'il s'agissait d'une chambre d'enfant. A-t-on le droit de nous cacher le contenu et l'accès d'une pièce de la maison?
En vous remerciant par avance.